

**500 femmes
battues**
3 ans après...

apl

CHAQUE MERCREDI 4F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 117 DU 15 AU 22 AVRIL 80

SURETE DE L'ETAT

Nantes sous contrôle



JE LA REPARRE SAMEDI.



Radio Libre Populaire Saint-Nazaire a émis vendredi 10, comme tous les vendredis soir (et les dimanches matin) pendant 45 minutes, à partir de 20 heures. L'émission a d'abord comporté un point d'information sur la situation à UGECO-Guérande, où l'usine est occupée par les travailleuses.

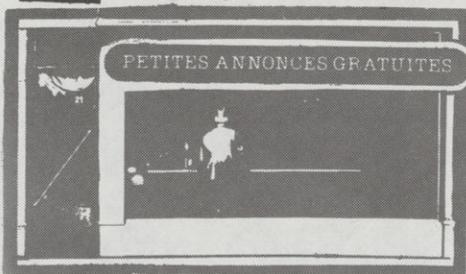
Puis des travailleurs de chez EATON ont parlé de leurs actions contre le licenciement de 2 délégués, licenciement accepté par le Ministre du Travail. Une information a été également faite sur les difficultés d'action commune aux chantiers de l'Atlantique contre le chômage partiel à la Mécanique, entré en vigueur dès cette semaine. Une interview d'un militant de l'UDB suite au congrès de l'UDB qui s'est tenu récemment à St Nazaire, a été reportée, faute de temps, à la semaine prochaine.

A l'occasion de son émission, Radio Libre Populaire St Nazaire a également abordé l'affaire des journalistes de l'APL interrogés dans le cadre d'une enquête pour atteinte

à la sûreté de l'Etat. C'est dans le cadre de cette enquête qu'une fouille systématique des locaux de l'APL a été faite.

Pour Radio Libre Populaire St Nazaire, ces événements sont une fois de plus la preuve que le régime politique français est entraîné d'imiter son voisin allemand : une façade "démocratique" apparente, et derrière un quadrillage systématique (fichiers, enquêtes, surveillances, inculpations de l'ensemble de la vie individuelle et sociale). Radio Libre Populaire St Nazaire a rappelé à cette occasion les poursuites dont font l'objet 5 personnes à St Nazaire pour infraction monopole d'émission. C'est pourtant bien la nécessité de la poursuite d'une presse libre que montrent les événements quotidiens. Radio Libre Populaire St Nazaire continuera donc à émettre tous les vendredis et tous les dimanches !

Radio Libre Populaire Saint Nazaire.



VENDS KAYACK monoplace
téléphoner au 40/08/12

L'association DIWAN cherche à louer
maison 3 - 4 pièces plus jardin,
maximum 1000 Frs.



Attention. Nous avons appris que le numéro de téléphone de l'APL (76.26.33.) avait été placé sur écoutes téléphoniques. La discrétion est de rigueur.

SOMMAIRE

PAGE DEUXX	p2
PAQUES	
Je suis peut-être le cerveau des Brigades Rouges	p3
Espace judiciaire Européen: la décentralisation	p4,5
Presse aux ordres	p5
Western spaghetti	p5
SPORT	
FCN Superstade	p6
SANTE	
Insémination: A Propos	p7
FEMMES	
Criez moins fort, les voisins vont t'entendre	p8,9,10
VIEILLESSE	
Hospice	p11
B.D.	
Comme un bleu	p12
MODERNITE	
Informatique	p13
"TOTAL" au CRDP	p13
OUVRIERS	
Prud'hommes: des arbitres?	p14,15
VENDEE	
Lesocio-culturel à la Roche sur Yon	p16,17
BREVES	p18
CINE	p19
AGENDA	p20



ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 48 F Soutien : 50 F
Un semestre 24 numéros : 90 F Soutien : 150 F
Un an 48 numéros : 180 F Soutien : 250 F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM

PRENOM

ADRESSE

Je (nom)

Adresse

souscrits pour
- moins de 100 F
- entre 100 F et 200 F
- plus de 200 F

apl

Dir.
J. Sauvageot

/ Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre :

26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes

/ Tél. 76.26.33 / Imp. Mellinet - Nantes

REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10h à 12h30.
réunion de rédaction ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h

Telephone: 76.26.33.

JE SUIS PEUT ETRE LE CERVEAU des BRIGADES ROUGES

Samedi 5, je passe chez un copain vers 17H. Je croise un ou deux types dans l'escalier, l'air de rien, statiques, entre 2 paliers. En redescendant, on en compte 5. Ils ont l'air de flics. Ça a pas loupé, arrivés dans le hangar à vélos, ils nous tombent sur le poil : menottes, quelques bourrades pour s'imposer, fouille et on remonte à l'appart.

Evidemment ils ont une commission rogatoire, rien à dire. Perquisition. Ils sont un peu nerveux, leurs pétards font une bosse sous les vestes. Ils nous font asseoir par terre et la perquisse commence. Tout sens dessus dessous, du grand art. Ils s'intéressent à la correspondance : une carte postale envoyée de Rome par une copine les remplit de joie. Rien de terrible, ils sont quand même un peu déçus. La commission rogatoire parle de l'action menée par la Cour de Sureté de l'Etat contre "Miguel Martin et tous autres". Vol à main armée et association de malfaiteurs avec menées subversives. A part que c'est en relation avec les rafles Brigades Rouges et Action Directe, on comprend pas grand chose. Au début dans l'escalier, je croyais qu'il y avait eu un casse à l'étage en dessous et qu'on nous prenait pour les auteurs. Non, c'est du sérieux. On me change de pièce pour que j'assiste au travail de taupe de ces messieurs. "Lulu Couperose" un rougeaud à brioche et blouson de cuir est un marrant : il fait mine d'avoir trouvé un flingue... c'est le sien qui renfourgue dans son étui. Je rigole qu'à moitié. Lettres, calepins, carnets d'adresses sont embarqués dans une caisse. Le cul sur le parquet, on écoute le téléphone sonner. Tout le monde s'en fout et le ramdam continue. Sondage des murs, épluchage des papiers.

En bagnole banalisées ils nous emmènent quai Henri Barbusse à 2 pas de Waldeck. Petite baraque particulière, beaucoup ont déjà parlé de leurs passages dans ces murs... Chacun dans une pièce, c'est notre première audition. J'apprends que le copain est soupçonné d'avoir fourni un logement à une certaine Alice Bianco aussi appelée Oriana Marchioni. Connais pas (en relisant des canards après être sorti, j'ai su que c'était une des 3 italiens arrêtés à Toulon et soupçonnés du braquage de Condé sur Escault et d'appartenance au B.R. ou à un groupe concurrent). Les soupçons sont fondés sur une déclaration de quelqu'un en garde à vue à Paris. Coup de téléphone du juge d'instruction Legrand.

ROUGES

Boisson, le commissaire qui mène l'opération à Nantes semble déçu "Non on n'a rien trouvé de subversif, des dossiers du Monde, rien de plus..."

On attend la P.J. de Lille qui arrivera vers 23H au train. Les flics ya de tout les genres : je vous ai déjà présenté "Lulu Couperose" (ou lulu le rouge) un bon gros rigolo qui rêve de descendre un gauchon et qui cherche une combine pour évacuer les cadavres dans la Loire. Il y a aussi "Gravos", teint cireux, moustache fine en broussaille, bedaine en bandoulière, un humour très raffiné qui tourne autour de la branlette et la pédale. "Le Taciturne" celui qui moufte pas des masses. Et puis Pivert-poivre-et-sel, style copain-copain, son rayon, ça a plutôt l'air d'être les stups, d'ailleurs il est persuadé que je suis pas le genre à me défoncer. (Evidemment, comme je fabrique des lance-roquettes, et des missiles sol-sol dans ma soupente j'ai pas trop de temps).

Ces petits flics n'ont pas l'air très au courant de l'affaire; seul Boisson, le "vieux" est au parfum. Et en plus c'est Lille qui est le maître d'oeuvre, qui décide. Comme on doit attendre la PJ de Lille qui arrive vers 23H au train, en attendant, au bloc.

La garde à vue commence. Merde la Sureté de l'Etat ça peut aller jusqu'à 6 jours... quel bol ! Lacets ceinture, montre, fric tout dans une boîte et chacun dans une cellule interdiction de se parler. On attend

5 à 6 heures. Vers 23H30, le copain repart pour un autre interrogatoire. Pendant ce temps là de nouveaux arrivages meublent les cellules de Waldeck. Un mec qui résiste se fait bastonner en beauté par 7 flics. Deux autres mecs se mettent à taper dans les portes et chanter l'Internationale. On les calme à coup de jet d'eau glacée. Rentrent 2 autres gaziards dans ma cellule : vol de voiture et port d'arme prohibée (un 7,65 quand même) pour l'un, et un pauvre gars qui a cassé un carreau au CHU.

Mon copain réintègre la cellule d'à côté. Question confort c'est le grand chic, banquette en duraille, son et lumière. Du béton tout nu c'est sonore comme une forge.. Seule distraction possible, demander d'aller pisser. On a beau tourner dans tous les sens, c'est toujours aussi dur ce banc. Des bruits de voix qui résonnent, les portes métalliques qui claquent la radio crachotante. Avant que le jour se lève une tapée de flics entrent dans la cellule. Fouille sévère dans les godasses, les chaussettes, tout est palpé. Ils s'imaginent quoi, qu'on a tricoté des chars AMX pendant la nuit ? Il est 9H1/2 j'ai toujours rien bouffé depuis hier midi. On vient me signifier la fin de la garde à vue. De toute façon c'est pas moi qu'ils veulent c'est le copain chez qui j'étais. Retour quai Barbusse. Mais là je n'ai plus de menottes. Je me barre. Je téléphone partout mais impossible de trouver quelqu'un le week end de Pâques. Pas d'avocat prévenable. En plus comme le copain n'est même pas inculpé on peut rien faire. Quel sac d'embrouilles ! Je me surprends à trouver que tous les passants de ce dimanche matin sont sûrement le Cerveau des Brigades Rouges. J'en vois partout, les flics m'ont converti ■

NICOLAS.



LA DÉCENTRALISATION.

C'est arrivé ! On parlait de l'Allemagne, de l'Italie. On disait que, sous prétexte de lutte anti-terroriste, les gouvernements voulaient restreindre les libertés, entretenir un climat de délation, ficher les individus. Maintenant on sait. L'utilisation de procédures et de juridictions d'exception, les pressions sur la presse, les écoutes téléphoniques, une ville sous contrôle, c'est ici et maintenant, à Nantes. Les témoignages de Dominique

Fabienne, et Nicolas sont édifiants. Dans cette stratégie d'Etat, la perquisition des locaux de l'APL apparaitra à la fois logique et accessoire. La fouille, légère, ne visait pas à trouver quelque chose mais bien plutôt à marquer le coup. Tenter de marginaliser la presse différente, l'assimiler au "terrorisme", déstabiliser le fonctionnement du journal et faire taire une voix discordante. La manoeuvre a échoué mais la vigilance reste de rigueur.

Q. Peux-tu nous dire dans quelles conditions tu t'es fais arrêter ?

D.B. : Je me suis fait arrêter à mon domicile samedi 5 avril à 17h. Au début je croyais à une plaisanterie car j'étais dans le garage à vélo où je coupais un antivol dont j'avais perdu les clefs. J'ai cru qu'on m'accusait de vouloir voler le vélo. J'ai compris l'importance de l'affaire lorsqu'on m'a montré la commission rogatoire délivrée par le juge Legrand de la Cour de Sécurité de l'Etat pour un hold-up du siècle, 1 milliard 600 millions de centimes.

J'avais eu connaissance de l'affaire dans la presse. D'autre part je savais que la Cour de Sécurité de l'Etat, procédure d'exception mise en place au temps de la guerre d'Algérie, ce n'était pas une rigolade. En règle générale lorsqu'on est arrêté dans ce type d'enquête, on passe facilement 3 à 6 mois en tôle même si par la suite le tribunal vous relaxe ou si le juge classe l'affaire. Je connais un militant CFDT qui a passé 3 mois en prison lors de l'affaire des Comités de Soldats. Il a été relâché sans qu'on lui ait donné d'explication. Depuis il n'en a plus entendu parler. Ensuite ce fut la perquisition. Tout a été fouillé, mis sans dessus dessous. Les 5 flics cherchaient des armes, Dossiers de travail, papiers personnels, tout y est passé. Finalement, ils n'ont gardé que mon carnet d'adresses, ce qui est pour moi un outil de travail, et une carte postale dont le texte énigmatique les remplissait d'emoi.

Q. : Par la suite comment ce sont déroulés tes quatre jours de garde à vue ?

D.B. : Après la perquisition, on nous a embarqué dans les locaux de la police judiciaire, un petit pavillon qui paye pas de mine. La situation était moins crispée, je suppose que comme ils n'avaient pas trouvé d'armes ils étaient déjà

un peu plus à l'aise. Ensuite l'affaire relevait du SRPJ de Lille,

Nantes n'avait plus rien à voir dans l'histoire.

Je n'étais qu'un témoin qui devait être entendu par le commissaire de Lille chargé de l'enquête. D'une façon générale je peux dire que j'ai été bien traité, les flics faisaient très-très attention, surtout bien respecter la procédure, pas de bavures. Le seul problème ce furent les moments en cellule à Waldeck. C'est dégueulasse, une pièce de 3 m sur 3 m avec un banc de 40 cm fixé sur 3 côtés de la cellule, il fait froid, tu as toujours la lumière et tu n'as pas de couverture.

Lors de ma troisième nuit, c'est la PJ qui m'a donné une couverture. La bouffe : pendant 3 jours j'ai mangé un sandwich le midi et un autre le soir, pas de café, pas de bouffe chaude, rien. C'était vraiment le moment le plus désagréable. Je ne suis pas allé dans les cellules, des pièces de 1,50 m sur 2,50 m avec une chiotte et un lit en béton, même l'oreiller est en béton. A Paris on m'a emmené quai des Orfè-

SUR CE PRODUIT D'APPARENCE ANODINE EN VENTE LIBRE DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LE SIGLE DES BRIGADES ROUGES...



CHEZ CE TERRORISTE 3 INDICES DU COMLOT À L'ECHELLE EUROPEENNE
1 SPAGHETTIS BOLOGNAISE
2 BERET BASQUE
3 CASSOULET TOULOUSAIN SAISI À SON DOMICILE

vres, les conditions de garde à vue sont meilleures, bien sûr dans la cellule, toute la nuit tu as la lumière. Mais tu disposes d'un lit, d'une couverture, d'un lavabo, d'un WC. Ensuite on te permet de te laver, de te raser. A Nantes tu n'as rien.

Q. : Au sujet de cette affaire. Peux-tu nous dire ce qui c'est passé ? Comment les flics ont-ils eu ton nom et ton adresse ?

D.B. : L'affaire est simple. En décembre j'ai reçu un coup de téléphone d'une personne qui venait de la part d'une fille que j'avais rencontrée à Rome trois ans auparavant. Rencontre de vacances. Cette personne me demandait si je pouvais la loger sur Paris. Je voulais bien rendre un service, mais étant à Nantes ce n'était pas possible. Lorsque, quelques semaines plus tard, j'ai rencontré une amie qui habite Paris, je lui ai demandé si elle pouvait rendre ce service. Ce qu'elle a accepté. Lorsque la personne qui m'avait téléphoné une première fois m'a rappelé, je lui ai donné le numéro de téléphone de la copine à Paris. Pour moi l'affaire s'arrête là. Le problème c'est que la personne qui habitait l'appartement loué par la copine est accusée d'avoir participé au hold up de Condé sur Escault. Les flics sont alors facilement remontés jusqu'à moi.

Q. : Quelles leçons tires-tu de cette aventure ?

D.B. : Dans cette histoire, je n'étais qu'un pion parmi d'autres. A Paris les flics m'ont dit qu'ils avaient entendu au moins 200 personnes dans cette affaire. A Nantes par exemple ils ont arrêté 4 autres personnes simplement parce qu'elles me connaissaient ou avaient le malheur de ce trouver là au moment de la perquisition. Trois d'entre elles ont été fichées comme moi-même avec photos et empreintes, selon

les mesures appliquées aux cas de grand banditisme c'est à dire trois photos, face, profil, en pied. Les flics n'avaient pas le droit mais on ne pouvait rien faire. Ils ont gardé mon carnet d'adresses, relevé ceux des autres. Tout ça leur permet de mettre leurs renseignements à jour, de savoir qui connaît qui. Après 68 les flics ont infiltré l'extrême gauche organisée. On savait ce que chaque groupe voulait, les gars qui appartenaient à ces groupes étaient connus. Bref, pour la police il y avait un cadre, on savait qui était qui et ce qu'il voulait.

Avec la décomposition de l'extrême gauche organisée, les flics ont perdu de vue bon nombre de militants. Aujourd'hui ils veulent retrouver leur trace, savoir ce qu'ils font, savoir aussi ce que veulent les contestataires "inorganisés", c'est là qu'intervient l'APL.



Le journal et ses lecteurs tout ça constitue une énigme. Aujourd'hui la police met le paquet. Un flic m'a dit : "Nous sommes en

guerre, tu comprends, nous ne laisserons pas le terrorisme se développer en France". En temps de guerre les mesures d'exception sont de règle. C'est bien ce qui se passe en ce moment. Mais surtout l'important ce sont de bons services de renseignements. Dans cette opération ils ont recueilli des centaines de noms, retrouvé les relations personnelles qui autrefois passaient par l'appartenance à une même organisation.

Si vous mettez tous ses renseignements sur ordinateur, vous obtenez un bon fichier pour de futures grandes manœuvres. Les élections auront lieu en 81, il faut faire peur au bon peuple de France. Et puis après quelque soit le résultat les renseignements ne sont jamais perdus.

Presse aux ordres.

Presse Océan - l'Eclair ont préféré le scandale à l'information. Au mépris de la vérité, de l'objectivité, bafouant les règles déontologiques de la profession pourtant si souvent invoquées, ils ont voulu créer l'évènement.

Basse manœuvre politique montrant clairement l'allégeance de cette presse à la droite locale.

Quoi de mieux, en ce week end pascal doux et ensoleillé que de rapporter de Rome l'épouvantail du terrorisme international : Brigades Rouges, Action Directe et "Tutti quanti". Les cloches de Presse Océan - l'Eclair ne reculent devant rien. Peu importe la manipulation, la transformation de la vérité, l'absence de preuve, le journaliste de la Presse Hersant est fidèle à son maître. S'il sait faire pleurer les chaumières, il sait aussi les faire trembler.

Qui a parlé de "soupçonné de collusion avec Action Directe" ? Pas même la police. Seul Presse Océan ose titrer de cette manière, au mépris de la vérité. La presse de droite à scandale est déjà bien fournie, elle n'avait pas besoin de deux nouveaux titres.

Presse Océan du 10 avril n'hésite pas; rappelant les faits, le journaliste indique "On se souvient qu'il avait été arrêté... après un témoignage tendant à l'impliquer dans un hold-up ayant pour arrière plan le financement des ramifications françaises des Brigades Rouges Italiennes."

Assez de calomnies, assez de mensonge. L'attaque est politique, Presse Océan - l'Eclair ont fait le choix. A travers ces attaques c'est l'APL et par là même une presse gênante qui devient l'enjeu local. C'est la gauche dans son ensemble qui se trouve livrée à la vindicte. Ces mesures ont déjà été utilisées par la presse sous le régime de Vichy. On connaît le résultat. D.B

Western Spaghetti.....

Mercredi après midi, 15h. On vient d'apprendre que des copains sont en garde à vue depuis quelques jours.

On discute, on se pose des questions, coup de sonnette : police judiciaire !

En quelques secondes, 7 flics entrent précipitamment, nous fourrent une commission rogatoire de la cour de sûreté de l'Etat sous le nez, collent les menottes aux 2 copains présents et les embarquent !

Un peu sidérées, la copine et moi essayons de comprendre de quoi il retourne : aucune explication.

On rage de voir notre courrier lu dans le détail, notre sac vidé, notre carnet d'adresses épluché, notre plumard retourné, nos photos examinées sous toutes les coutures. Plutôt rigolo par contre de voir les flics se salir les mains dans le bordel invraisemblable accumulé dans la remise, éternuer en fouillant les placards (il y avait une allergie à la poussière parmi nos cow-boys : il n'a pas été déçu !), remuer la lavette et les couches du gamin. On n'a jamais été aussi contentes d'avoir accumulé tant de bordel dans la baraque.

Un conseil : dans ces temps troublés, il faut mieux ne rien avoir chez soi qui, de près ou de loin, se rapporte à l'Italie : à part à la limite la recette des spaghetti Bolognese, tout peut être suspect : une vieille carte Michelin d'Italie, les photos d'un voyage avec un copain.

2h d'interrogatoire à la P.J., quai H. Barbusse. Conversation à batons rompus : connaissez-vous un-tel, où étiez-vous à telle époque ! quand et comment avez-vous rencontré machin etc... Epluchage de mon agenda.

A 7h1/2 on arrête tout. Les flics de Lille, qui m'interrogent, sont peut-être venus là pour les besoins de l'enquête, mais apparemment surtout pour voir le match à Saupin. On m'envoie donc patienter dans une cellule à Waldeck.

Je suis finalement bien contente qu'on revienne à 1h du matin pour un 2e interrogatoire, d'autant plus qu'au bout d'une 1/2 heure, j'appréhendais qu'on me relâche.

A une condition : je dois promettre de revenir le lendemain matin pour soi-disant signer un papier (il s'agira en fait de passer à l'identité judiciaire pour fichage).

Promis, je serai là demain matin. Vite un coup de téléphone pour prévenir le copain. 1/2 heure plus tard je suis dehors, il fait doux, ça fait plaisir de rentrer chez soi...

PS : Les 2 copains, eux, ont passé la nuit au poste et n'ont été relâchés que le lendemain : régime de faveur pour moi, sans doute uniquement parce que je suis une femme. (idem pour les menottes : j'étais dispensée.) Pour une fois, je n'ai pas revendiqué l'égalité...

Fabienne

F.C.N. SUPERSTADE

Alors qu'en Afrique le paludisme n'est pas mort, à Nantes, nos courageux médecins ne peuvent rien contre la fièvre jaune. Insaississable et fluctuante, elle ressemble parfois à une longue chenille urbaine, parfois à un hérisson bruyant, parfois encore à des poussées de fièvre politique. Dans ce dernier cas, le diagnostic s'avère pessimiste. Les spasmes de la maladie peuvent provoquer des diarrhées incontrôlables, ou encore une constipation douloureuse qui aboutit à la création d'un stade de 50 000 places.

C'est ce que les responsables politiques nantais pourraient bien nous faire pour 1983. Ouest France a récemment ouvert une longue rubrique des lecteurs, pour ou contre ce nouveau stade. Eloquente rubrique dans laquelle un responsable syndical de haut niveau (Gilbert Declercq) et un historien de renom (Jean Guiffan) remettent en cause un projet trop grandiose, alors que les supporters bretons et vendéens s'agenouillent à l'autel du FCN superstade. Tristesse du délire de supporters avilis.

Faut-il leur rappeler, à ces farouches enfiévrés, que le stade Marcel Saupin n'est toujours pas payé. La ville et ses contribuables remboursent actuellement 440 000 F par an en annuités d'emprunts au titre de l'agrandissement du stade dont la dernière tranche de travaux a été réalisée en 1967. Et l'éclairage du stade a été entièrement refait en 1977 afin de l'adapter aux normes européennes de la T. V. en couleur (plusieurs millions de francs).

des petits sous...

En plus du cadeau royal que pourrait constituer ce futur équipement, environ 4 milliards de francs (pour des subventions maximales de 20 %) il convient d'ajouter le coût du C. F. S. de la Jonelière, équipement absolument neuf de 9,5 milliards dont la ville en a payé 50 % et n'en n'aura l'utilisation que dans 30 ans. Qu'en restera-t-il en l'an 2008 ? alors qu'en face de ce centre "parmi les plus beaux d'Europe" (Alain CHENARD) sont implantés trois terrains de foot (sous une ligne à haute tension) avec un vieux bus désaffecté pour tout vestiaire sans douche, sans sanitaire ■

1 300 000 F. c'est la subvention que la ville verse tous les ans à son club de foot, mais si l'on tient compte de toutes les prestations en nature qui sont accordées gratuitement c'est à 2 900 000 F qu'il revient. Encore faut-il ajouter plus de 100 000 F pour l'entretien annuel de C. F. S. Plus de 30 F par contribuable nantais.

En terme budgétaire, en 1978, le budget des sports représentait 21 976 122 F, soit 2,71 % du budget général. Le total de la subvention sport était de 2 871 000 F dans laquelle la subvention football atteignait 1 408 438 F dont 1 300 000 F pour le F.C.N. Soit par habitant, 85,71 F au sport et 5,48 F au football. Si on ôte le F.C.N. cela fait 74,93 au sport et 0,42 F au football...

Que l'on ne ressorte pas les redevances que reverse le club, à peine 2 millions sur un chiffre d'affaires annuel supérieur à 8 milliards.

Bien sûr il y a l'éternelle tarte à la crème du renom de la ville, mais y-a-t-il une seule entreprise qui soit venue s'implanter dans quelque ville au motif qu'elle a une équipe de foot de niveau international ? Quant aux quelques commerçants qui sont intéressés par la vente des saucisses on peut douter qu'il faille les subventionner à ce point. 50 000 places compterait le nouveau stade mais nul ne peut nier (et sur tout pas le Dr CORDIER, vice président du F.C.N. mais aussi Conseiller Municipal aux sports) que Saupin n'accueille en moyenne qu'entre 14 et 16 000 spectateurs, alors



qu'il compte 28 000 places assises. Pour les dernières I/4 de finale de coupe d'Europe il y avait à peine 20 000 spectateurs à Nantes. Beau score pour un rencontre de haut niveau !

Il faudrait parler aussi des nombreux terrains qu'utilise en permanence le F. C. N. aux basses Landes et à Procé. Et pas des stabilisés ; les meilleurs terrains de la ville avec sanitaires et douches eux. Et pour la somme dérisoire de 0,50 F de l'heure. Et que dire du lieu d'implantation choisi : la Beaujoire ? C'est ça la concertation !!! En a-t-on parlé lors du "contre P.O.S." ? Encore un quartier "cassé" par des parkings et un immense équipement inutile. Et pourquoi ne pas mettre des parcmètres ou des "horodateurs" sur ces parking ?

Allons, messieurs de la gauche, peut-on vraiment être pour le sport détente "pour tous" et soutenir un club professionnel comme Europe I ! Allez donc voir Defferre et l'Olympique de Marseille. Ils ont sûrement des idées. A moins qu'ils ne vous refilent leur déficit ! ■

LULU

EXTRAITS DE OUEST-FRANCE
18/03/80

« Est-ce pour le bulletin de vote ? »

M. Jean Guiffan, historien à Nantes

« Du pain et les jeux du cirque, telle était la revendication de la plèbe romaine refusant le travail (il y avait des esclaves !) pour assurer sa subsistance et ses loisirs.

« Les édiles, magistrats chargés de l'approvisionnement des marchés et de l'organisation des jeux, s'empressaient de la satisfaire. Mieux, ils en espéraient une

popularité qui les ferait élire, sans problème, consul.

« Les chômeurs, oisifs malgré eux du XX^e siècle, réclament-ils avant tout du Saupin ou un nouveau stade de 40 000 places ? Et nos édiles municipaux n'auraient-ils dans cette affaire que des préoccupations sportives et non des arrières-pensées électorales ? »

« Sont-ils fous ? »

D'un groupe qui reste dans l'anonymat, mais qui dit un non catégorique et l'exprime ainsi :

« Autant nous sommes d'accord sur le projet de tramways nantais et reconnaissons le travail réalisé par la municipalité de Nantes en matière de circulation, autant

nous sommes contre le projet d'un nouveau stade. Encore du prestige, toujours du prestige, et que de frais gigantesques, toujours pris dans la poche du contribuable.

« Alors ? Sont-ils fous ces sociaux ? Nous disons oui au sport divertissement, mais pas le bol du sport compétitif. »

« Pas progressiste... »

« Passe pour les Etats sud-américains qui doivent bien contenter les masses de cette manière, mais je croyais jusqu'ici que ce qui comptait vraiment, c'était le sport pour tous. Pas celui qui consiste à regarder les autres jouer, mais celui qui consiste à faire du sport soi-même. »

M. Gilbert Declercq voit avec « les milliards engloutis dans le stade de prestige » beaucoup de possibilités pour les quartiers, sans oublier « les pistes vertes de jogging. » Et il parle aussi de la localisation du projet de stade : « Déjà, avec la rocade Beaujoire-Belleuve, les habitants du secteur nord-est (qui se sont, mais en vain, prononcés contre cette voie nouvelle) ne seront pas gâtés. Avec en plus ce stade, d'ailleurs non prévu au P.O.S., qui arrive sans crier gare, ils douteront que cette politique d'urbanisme soit bien progressiste. »

REFLEXION

insemination

en poudre ou
en paillettes

L'insémination artificielle n'est pas une naissance artificielle mais la conception mécanique d'un enfant.

Ce n'est pas non plus un problème de structure lié à telle ou telle personne dans telle ou telle ville. Le problème est ailleurs : c'est avant tout une démarche spécifiquement féminine qu'il faut assumer seule et contre des obstacles d'ordre médicaux, administratifs et sociaux.

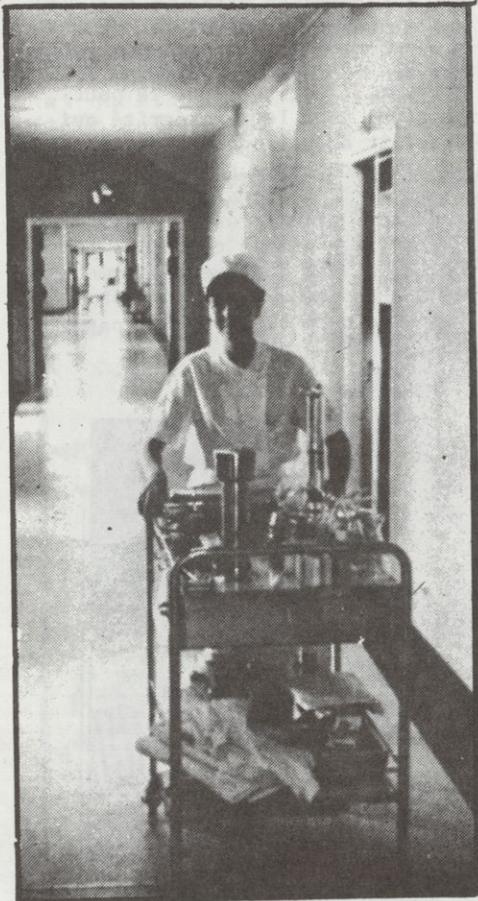
En effet le problème repose bien plus sur le mystère et le sentiment de culpabilité qui naissent chez la femme tout au long des examens que les gynécologues et médecins lui font faire pour trouver les raisons de cette non procréation. A chaque résultat qui ne signale rien d'anormal, c'est une nouvelle déception. Si au moins il y avait quelque chose, les soins effectués, on pourrait redevenir normale. Les examens sont de plus en plus compliqués chers et parfois douloureux, sans oublier qu'il faut aussi prendre des médicaments... Loin de vous encourager tout cela contribue à une totale dépossession de son corps et du fait que les médecins ne trouvent aucune réponse, à une culpabilisation de plus en plus grande. Les rapports sexuels deviennent de plus en plus pénibles et décevants. De spécialistes en spécialistes, le problème devient constant, plus les résultats sont bons, plus vous vous appliquez pour trouver la plus petite anomalie (et sur une courbe de température ce n'est pas difficile...). Le corps devient une anomalie à découvrir.

En fait il est facile d'éviter ces problèmes. Devant un cas de non procréation, il faudrait obliger les médecins à penser la responsabilité du côté de l'homme plutôt que systématiquement chez la femme. Le spermogramme, examen très parlant (dosage des spermatozoïdes vivants et pouvant féconder l'ovule), n'est pas très drôle à faire (éjaculation dans un tube à porter au laboratoire dans la 1/2 heure) mais n'est pas douloureux et ne coûte pas cher. Le problème vient de ce que devant

les résultats négatifs, cette fois, du spermogramme, les médecins doutent encore. Il faut recommencer plusieurs fois : si le laboratoire n'avait pas bien interprété, si le temps de transport avait été trop long ... C'est le couple qui devient alors médicalement un problème. On propose à l'homme des examens, des médicaments (piques) et même des opérations. La médecine ne s'avoue pas facilement vaincue. Ce sont toutes ces déceptions et cette médicalisation à outrance qui sont particulièrement difficiles à supporter. Le corps n'est plus votre corps mais celui des médecins qui cherchent des solutions à votre place. L'insémination est d'ailleurs proposée comme une réponse médicale à un problème médical. Au moment où la décision est prise de passer par un centre de donneur de sperme c'est contre

l'administration qu'il faut faire face : administration avec tout ce que cela entraîne : rendez vous anonyme, dossier à ouvrir, classification, fichage et surtout autorité administrative qui joue la fatalité irresponsable.

Après un premier rendez vous facile à obtenir, le caryotype (examen qui décèle les anomalies chromosomiques) est un nouvel obstacle à franchir. Il n'est pas question ici d'accuser des personnes. L'équipe de Rennes est particulièrement courageuse d'exercer sa profession dans ces conditions mais au delà de l'insémination, ce sont les structures administratives de l'hôpital qu'il faut dénoncer. L'administration, protégée par le corps médical, joue avec vous et profite de votre faiblesse. C'est la guerre des nerfs. Six mois après votre premier rendez vous aurez-vous encore besoin du CECOS et envie ?



Enfin, l'insémination pose un problème d'ordre pratique qu'il n'est pas toujours facile d'assumer. Effectivement, il faut partir plusieurs fois tel ou tel jour du mois à Rennes. En outre il vaudrait mieux rester tranquillement à Rennes plutôt que de sauter dans le premier train. Ces absences qui sont difficiles à justifier au bureau, qui vous sont reprochées et qui s'ajoutent aux réflexions anodines et bêtes des collègues sur le petit couple tranquille sans enfant, rendent l'insémination particulièrement difficile à vivre, outre les problèmes personnels qu'elle peut entraîner. En effet même si c'est un problème qui permet à la femme d'avoir un enfant seule et au delà du couple c'est seule qu'elle fait face à tous ces tabous sociaux et moraux.

Il y aurait deux choses urgentes à faire :

- changer le mot insémination artificielle qui a des résonances vétérinaires...
- oser faire de la publicité pour encourager les donneurs, car plus ils seront nombreux moins il y aura d'obstacles matériels.

une lectrice ■

CRIE MOINS FORT : LES VOISINS VONT T'ENTENDRE

SOS, femmes battues



« Bats ta femme tous les matins. Si tu ne sais pas pourquoi, elle, elle le sait. » Depuis des siècles, ce genre de proverbe fait bien rire les hommes. Il n'y a pas de quoi.

SOS C'est quoi, c'est qui ?

"Ce sont des femmes divorcées ou battues"...

"Il y a 3 ans, 2 ou 3 ont décidé de constituer un groupe..."

"Il y avait des copines qui connaissaient des femmes battues, ça a été d'abord une aide individuelle".

"Je suis venue parce que j'étais battue, pour avoir des conseils. Ça m'a donné le courage de faire le premier pas et de venir ensuite dans le groupe pour aider d'autres femmes..."

"Mon amie était battue, j'ai eu besoin pour l'aider d'un point de vue juridique..."

Voilà ce qu'expriment des femmes du groupe. Mais SOS, ce fut tout d'abord quelques militantes. Chacune connaissait personnellement des femmes battues : le regard, le vécu, l'amitié des autres étaient indispensables pour affronter la peur, la culpabilité, la justice. Constituer un groupe était alors urgent. "Individuellement, on se sentait impuissantes... et puis il y a eu des appels au secours"

"C'est ensuite pour des histoires juridiques, qu'on a constitué l'association : "pour venir en aides aux femmes et à leurs enfants victimes de violences physiques ou autres et mettre tout en oeuvre pour que ces femmes sortent du cycle infernal de la peur, de la culpabilité et d'un énorme sentiment d'infériorité, afin d'être capables de se prendre en charge individuellement et collectivement".

Son but est donc d'aider certes, d'apporter des réponses juridiques, mais aussi de dénoncer un fait social tabou, de poser le problème publiquement.

L'expérience prouve que les femmes subissent des violences dans toutes les classes sociales et que la famille en est le lieu privilégié. Car on fait silence sur tout ce qui se passe à l'intérieur de la cellule familiale : "nous avons rencontré beaucoup de femmes, de professeurs, d'animateurs, médecins, techniciens, tous hommes "très bien", très affables, qui profitent de la séparation entre vie publique et vie privée".

APL : Qu'est ce qui amène un homme à taper ?

"Lorsqu'il se sent atteint dans son

image surtout par rapport à son autorité, sa virilité.

- l'idée que c'est dans l'ordre des choses, idée qui existe dans la tête des hommes et des femmes, à cause de la condition sociale inférieure de ces dernières.

- le refus ou les récriminations des femmes devant les exigences du partenaire, notamment dans le domaine sexuel.

- le fait que les femmes commencent à poser des actes bien à elles, et que sur ce chemin elles rencontrent leur compagnon.

Dans l'association, nous rencontrons régulièrement des femmes qui commencent à se rebiffer et veulent prendre les moyens de ne plus avoir "à supporter". Les scènes de violences répondent à un processus assez classique, simpliste même, où l'homme n'accepte pas un point de vue, une exigence différente. A bout d'argument ou sans argument du tout, ce sont les coups et pour certaines jusqu'à la mort."

APL : L'homme ne retrouve-t-il pas son assurance après ?

"Ce que les femmes expriment le plus souvent, c'est la peur, la peur physique pour leur intégrité qui les fait se recroqueviller, supplier. La violence cesse souvent lorsque le mari, le partenaire retrouve le sentiment d'être fort, d'exister, d'être conforme à ce qu'on attend de lui". Mais lorsque la femme décide enfin de partir, c'est la violence redoublée, qui va parfois jusqu'à la mort."



- Dans la chambre -

APL : Pourquoi les femmes restent-elles si longtemps avant de se décider à partir ?

"D'abord pour presque toutes la peur que ce soit pire pour elles : Combien parlent des menaces de mort, lorsqu'elles commencent à parler de départ, de séparation. L'idée qu'elles sont responsables de la structure familiale : elles doivent être un facteur d'harmonie et si la réalité est différente, ce sont elles qui sont coupables : c'est un échec personnel et elles cachent aussi longtemps que possible leurs déboires, leurs bleus, leurs plaies. Et puis, les difficultés matérielles de trouver une source de revenu, un logement, la solitude. Il faut parler aussi de l'espoir. Chacune arrive à se dire, après les pires violences, que ça peut changer, à se

raccrocher à des souvenirs ou au mythe de "l'amour romantique". Pour comprendre tout cela, il faut le vivre ou faire confiance à celles qui avec beaucoup de réticences et d'angoisses arrivent à dire dans le groupe ce qu'elles croyaient être un cas personnel, unique..."

les coups ça fait male

La violence est venue de ma revendication à l'égalité. A savoir que, si lui pouvait faire du sport, s'il pouvait sortir, il pouvait aussi aider un petit peu à la maison, me laisser un peu de temps pour faire du sport ou avoir des activités moi-même, puisqu'il ne travaillait que 4 heures. Je vais te décrire une scène de violence. Le dimanche matin, je le conduisais au Petit Port, pour qu'il fasse son match de foot et je gardais la voiture pour faire les courses et préparer à manger. En principe, je devais retourner le chercher vers midi. Un jour à midi trente, son match n'

était pas fini. Je suis rentré faire manger les gamins. Je l'ai laissé rentrer à pied. D'ailleurs, il n'est pas rentré à pied, il s'est fait raccompagner par un copain. Après il a cassé toute la vaisselle : il a foutu en l'air des piles d'assiettes parce qu'il considérait que c'était mon devoir d'aller le conduire et d'aller le chercher.

J'avais la voiture le dimanche pour faire les courses, le marché, m'occuper des enfants et tout ça...

Il fallait être à son entière disposition tout le temps. Mes dimanches, c'était de repasser pendant qu'il regardait les matches à la télé. Il n'a jamais reconnu que je puisse être quelqu'un, que je ne sois pas seulement sa bonne et celle des enfants.

Ce n'était plus possible ! Avec la façon dont il me tapait, les fractures qu'il m'a faites, moi, je me retrouvais à la morgue et lui en prison ! Et puis les mêmes ? à la DDASS ?

Janine

L'AÎNÉE DES FILLES EST VENUE SE COUCHER SUR MOI

C'est difficile à écrire ! Je ne me rappelle même plus exactement quand j'ai reçu les premiers coups !

Quelques images me reviennent, sans doute, les plus violentes ou celles que j'ai le moins acceptées. Enceinte de ma première fille, j'ai reçu des coups de pieds dans le ventre. Je ne sais même plus pour quel motif : il devait être en colère. L'enfant était pourtant désiré ! J'avais peur. Je ne cherche jamais à me défendre la peur me paralyse physiquement et moralement. Je ne peux émettre aucune parole, ni faire aucun geste. Les dernières violences sont plus précises. Il m'avait jeté sur le lit, il voulait m'étrangler. Il criait : "Je vais te tuer".

L'aînée des filles est venue se coucher sur moi en pleurant. Il m'a lâchée, je suis partie chez des voisines.

Et la dernière fois, il y avait des amis à table, un copain, une copine.

On discutait entre autre, des problèmes de notre couple, c'était assez calme. J'ai dit que je tirais un trait sur nos 9 ans de vie commune, que je ne voulais plus en parler. J'en étais incapable. Il s'est senti agressé et pourtant je ne criais pas, je parlais calmement.

Il m'a lancé des verres, des assiettes, je ne sais plus exactement, tout ce qu'il trou-

vait sous la main ! Un pot en terre m'a atteint la jambe. Le copain et la copine le maîtrisaient. La copine a reçu des coups de poings dans le ventre. Il voulait me tuer (encore !). J'ai eu la jambe dans le plâtre pendant un mois un os cassé, un os fêlé... Depuis, j'ai peur.

Evelyne.

MON BEAU-FRÈRE A TUE MA SOEUR D'UN COUP DE CARABINE.

Je fais un témoignage en tant que femme battue.

Je suis la mère de 7 enfants et depuis 6 ans, la vie était devenue insupportable à la maison. Mon mari buvait, il était coléreux et d'une jalousie malade. Le soir, quand il rentrait du travail, pour un rien, il me cherchait querelle et cela finissait toujours par des coups. En plus, il me rabaisait constamment aux yeux des enfants, en m'insultant des mots les plus grossiers qui peuvent exister ! Quand il ramenait des copains à la maison, il allait jusqu'à leur dire qu'ils pouvaient me prendre s'ils le désiraient en leur proposant la chambre ! Pour éviter les bagarres, les disputes violentes, j'étais souvent obligée, par tous les temps, de partir dans la rue, avec mes 7 enfants et d'attendre qu'il dorme pour rentrer doucement pour ne pas remettre ça. La vie ne pouvait pas continuer ainsi ! J'avais des idées noires, pensant même au suicide quelquefois !

Car je manquais de courage pour entamer une séparation. Dans les mêmes temps, ma soeur qui habitait le Nord et qui était âgée de 42 ans, subis-

sait elle-même des sévices depuis pas mal de temps, sans oser partir. Et un jour, mon beau-frère a tué ma soeur d'un coup de carabine, lui perforant les poumons. Aussi quand j'ai appris ce qui s'était passé, j'en fus toute retournée et cela me fit réfléchir. Sur-tout qu'à Nantes, il y avait l'affaire Beaulieu. Et comme j'avais annoncé à mon mari que je voulais partir, un soir, il il m'avait montré l'article sur le journal et m'avait dit "voilà ce qui t'attend si tu me quittes !". Je dois avouer que cela me fit peur et c'est dans ces moments-là que des amies m'ont fait connaître "SOS femmes battues". Je les ai rencontrées, me suis confiée à elles. Elles m'ont donné le courage d'entamer une procédure de divorce.

Je dois vous dire que je ne le regrette pas du tout. Ni pour les enfants qui ont retrouvé leur calme, ni pour moi, qui me sens plus heureuse et plus détendue. Depuis ce temps, je fais partie de l'associations SOS femmes battues, comme on m'a aidée moi-même, quand j'étais dans la détresse.

Denise.

IL ME VIOLE REGULIEREMENT

Je m'appelle J'ai 39 ans, 8 enfants dont l'aînée a 16 ans et le plus jeune 2 ans. J'ai commencé à être battue un mois après mon mariage. J'étais enceinte avant de me marier. Je ne connaissais rien, je pensais que je serais heureuse et c'est là qu'a commencé mon calvaire. Pendant plusieurs années, mon mari n'a



pas travaillé. Je tremble quand il rentre, j'ai toujours peur. Il se moque de moi devant les gens. Il me viole régulièrement ou il me fait coucher par terre. Il y a quelques mois, je me suis retrouvée enceinte, car je n'avais pas d'argent pour la pillule. J'ai pu avorter en cachette de lui, car il faut dire que quand il est là, je ne peux pas sortir. Ce jour-là, il est parti toute la journée. Grâce aux copines du groupe femmes que je connais j'ai pu me faire avorter dans la journée. Le médecin avait dit : "pas de relation sexuelle avant quelques jours". Ce soir là comme je ne voulais pas, il m'a violée comme d'habitude. Depuis, j'ai toujours mal au ventre. Si les enfants font des bêtises, c'est toujours de ma faute et c'est moi qui suis battue. "La tête ne fonctionne plus, je ne me souviens plus de rien. Pourquoi je reste ? Je ne sais pas où aller, ou faire quoi ? Je n'ai plus de santé, je suis laide. J'ai les copines qui m'aiment et ça c'est important. J'ai fait écrire mon témoignage, car je ne sais pas écrire.

J'AVAIS PHYSIQUEMENT TRÈS PEUR

C'était des gestes violents et qu'il avait à mon égard. C'est à dire que si ça le prenait dans la voiture et que je dise des choses qui ne lui plaisent pas, il ouvrait la porte et il me poussait. C'était violemment violent, mais c'était pas vraiment des coups, il me balançait des trucs. Il y a eu une dizaine de scènes vraiment violentes en 14 ans. Il y en a une ou deux où je me suis sentie en danger. Ça tournait souvent autour d'histoires d'argent. Il fallait que sur mon carnet de chèques, tout soit



noté et justifié. A la naissance de ma fille, tout a été terminé entre nous, tant son attitude a été odieuse. Il ne la regardait jamais. Il ne voulait pas de 2ème enfant, mais si c'avait été un garçon, il l'aurait accepté. Une fille, ça l'a rempli d'horreur ! Il avait de la répulsion, il ne la touchait jamais et quand elle était malade, il était complètement indifférent ! Je me souviens d'une fois où j'avais annoncé que j'allais divorcer. Il est allé chercher une valise et me l'a balancée dans les jambes. Tu sais, ces valises qui servent aux voyageurs en avion et qui sont très dures. J'avais une plaie à la jambe. C'était souvent par objets interposés, sauf quand c'était au cou, c'est arrivé quelques fois qu'il essaie de me balancer par la porte de la voiture. Là, il y allait carrément. Il me blessait vraiment. Il me prenait aux seins pour me jeter dehors, avec les filles derrière et tout en roulant. C'est arrivé en montagne, même... Le jour du jugement du divorce il est arrivé avec ce qu'il avait recopié dans les archi-

ves de journeaux, c'est-à-dire les crimes qui étaient passés en justice, en disant : "Vous voyez ce qui s'est passé dans les divorces. Si vous accordez le divorce à ma femme, moi je vais en faire autant, et ce sera à cause de vous." Elle est partie du principe qu'il le disait mais ne le ferait pas. Il a voulu lui donner ce dossier. Elle a dit : "Non, je n'en veux pas, c'est trop grave pour vous." et elle lui a rendu.

Gisèle ■

R.F

SOS Femmes battues a un local : 30 rue de la Boucherie, tel : 48.27.95. et des permanences le jeudi de 15H à 17H et le samedi de 9H30 à 11H30.

"Là où on vous donne les renseignements qu'on a, on discute, on se soutient les unes les autres, on se donne des coups de main..." Le premier renseignement pratique que l'on peut donner, c'est qu'en cas de blessures, il faut voir un médecin et que celui-ci fasse un certificat ; et qu'il existe à Nantes des foyers d'hébergement féminins : "Le tremplin", 8 rue de la Pelleterie, tel : 40.55.41. Il peut accueillir pour une nuit." ■

Bretons en PRISONS



Les quelques 21 prisonniers politiques bretons détenus dans les prisons parisiennes, soit en tant que prévenus (non jugés) ou condamnés, se retrouvent aujourd'hui tous ensemble à la maison d'arrêt de Fresnes. C'est à dire tous les prévenus qui en sont à leur 10ème mois d'incarcération et les plus anciens (26 mois) ont rejoint ceux qui y étaient déjà depuis 22 mois. Pourquoi ce regroupement ? peut-être pour faciliter l'instruction du prochain procès des militants politiques bretons, qui est en cours.

Quoiqu'il en soit aujourd'hui en prison ou dehors, il ne fait pas bon d'être breton actuellement, les derniers événements nous le prouvent que se soient à PLOGOFF, KEMPER, ou sur les bords de la Seine à PARIS où le pouvoir Giscardien, n'est même plus capable de



dialoguer avec les élus du peuple fussent-ils pourtant U.D.F. Seules les matraques ont répondu avec les grenades aux doléances, d'un peuple soucieux de l'avenir des siens. Alors ne nous voilons plus la face, lors du dernier procès des militants politiques bretons, Mr LE CLERC (pour la défense) avait dit pour finir sa plaidoirie : "l'avenir nous donnera raison". N'avaient-ils pas dénoncé, depuis longtemps tout ce que nous subissons aujourd'hui ?

Une bonne nouvelle pour compléter ce sujet, Michel HELLEQUIN a été libéré mercredi la semaine passée.

Calendrier de la semaine : Fest-noz à Ste Luce/Loire le 19 avril avec : Kiaouled ar Ménez. Le Rouz Kilasser et Guinamant-Dillasser (Kan ha diskant) et sonneur Organisation : Groupe Celtique de Ste Luce pour Skoazell Vreizh ■

400 000 citoyens à l'hospice, aujourd'hui en France. Pourquoi pas moi, dans quelques années...

L'Hospice, humanisé ou pas, reste ce qu'il a été : un rassemblement démentiel de "vieillards" assistés. Qu'il s'appelle maintenant maison de cure médicale ou centre de gériatrie n'y change rien, n' en déplaise aux technocrates de la vieillesse.

Il y a dans ces établissements un entassement de personnes rejetées par la société. Chaque pensionnaire, quelque soit le confort et le modernisme de l'établissement, voit dans ses voisins un échantillonnage parfait de tout ce qui peut lui arriver : sénilité, aggravation de sa maladie, de son handicap, dégradation générale à petit feu, guérison impossible.

La vie à l'hospice n'est qu'une mort lente et certaine : tout ce qu'il possède en entrant lui est oté petit à petit, de sa montre jusqu'à son nom propre. Le vieux à l'hospice n'a plus qu'un lit, une table de nuit et une armoire ; s'il s'accroche il pourra garder une photo, symbole de tout un passé qu'on essaiera de lui faire oublier. Son avenir est celui de l'hospice ; les horaires, le mobilier, le linge sont ceux de l'hospice.

Le pensionnaire perd même son identité sociale : Mr ARTHUR devient le malade n°X, propriété médicale du service de gériatrie Y, lit n°Z. Cela plonge le vieux de l'hospice dans un véritable cauchemard et l'état de solitude qui lui est imposé, est une véritable torture à laquelle peu résistent.

Le vieux ne devient plus qu'un colis aseptisé ; à sa mort, on le mettra dans un drap pour l'envoyer à la morgue, et vite on remplira le lit vide par un autre pensionnaire.

L'ignorance de la majorité des français est terrible et confortable. Elle s'applique aux conditions de survie des vieux à l'hospice, mais aussi à celles du travail du personnel.

Parlons-en du personnel ! débordé de travail, on ne lui donne que 5 minutes pour faire manger "humainement" un malade. On ne lui laisse voir que les problèmes médicaux : "si le médecin-chef l'a dit, c'est

que ça doit être vrai..." Il considère souvent la personne âgée comme un enfant de la famille ou le médecin l'a placé là pour que l'hospital s'en occupe. Là encore, les scientifiques qui détiennent le pouvoir de la vieillesse sont les vrais coupables : ils font tout pour maintenir les structures en place, surtout celles qui, comme l'hospice, assurent l'évacuation "propre" des gens dont on ne veut plus ; ces technocrates veulent à tout prix nous persuader qu'il n'y a pas d'autres solutions et pourtant il y en a des choses à faire ; nous en reparlerons les semaines prochaines.



L'humanisation des hôpitaux, c'est le titre d'une loi ; elle a été faite par des techniciens de l'hôpital, pour l'hôpital ; nous reviendrons aussi bientôt sur le contenu et l'application de cette loi. La personne âgée, l'employée qui passent leurs vies à l'hospice, n'ont pas leur mot à dire ; elles subissent l'humanisation tout simplement.

Exemple : On a remplacé les barrières de fer de certains lits de malades par des vitres en plexiglas et vive l'humanisation !! Dans ce monde clos, dans ces camps de concentration pour vieux, on n'y trouve que les autres... et pourquoi pas nous ?



Mr Paul avait un deux pièces au 3ème étage, il s'est cassé le col du fémur. Trop invalide pour remonter son escalier ou pour rentrer en maison de retraite, il est maintenant en hospice : comment aurait-il pu demander à son neveu de Marseille de lui trouver un logement au rez-de-chaussée et de lui organiser son déménagement ? Mademoiselle V. a maintenant 66 ans mais en réalité, elle est à l'hospice depuis l'âge de 18 ans. Sa vieille mère la faisait passer pour un peu simplette. A sa mort, Mlle V. a été mise à l'hospice. Elle y fait le travail d'une employée (vaisselle, ménage, rangements) pour 80 Frs par mois !

Madame R. avait une ferme, sa santé déclinante ne lui permettant plus de charger les bottes de foin, son fils l'a mise à l'hospice ; "je ne pouvais pas faire autrement" nous a-t-elle dit.

Le passage à l'hospice est brutal ; il se fait alors qu'on est inquiet, qu'on quitte un monde familier pour un monde inconnu, insécurisant.

Tout malade, plongé dans un service d'hospice, reçoit systématiquement un paquet de médicaments et de soins qui achève la destruction physique et mentale du pensionnaire.

Comment s'étonner alors de voir un nouvel arrivant se laisser aller, devenir incontinent, perdre la tête ? Autant de refus quand on ne veut pas tomber dans un état de dépendance et d'acceptation de la vie imposée par l'hôpital :

- les horaires (6H30 lever - 18H diner - 18H30 coucher) ;
- la chambre (x lits, x tables de nuit, x armoires, x malades) ;
- le circuit vital (entrée : gratuite - sortie : la morgue).

Tout est si simple !!

Suite aux prochains numéros :
- l'attitude des pouvoirs publics face à l'humanisation.
- pour une véritable politique de la vieillesse.



Sortie la Morgue



comme
un bleu

FACE, PROFIL... ÇA VA, J'AI COMPRIS PAS BESOIN DE DESSIN. QUELLE GALÈRE ! TOUT ÇA POUR AVOIR BRAQUÉ CE MEC... MOI J'VOULAIS JUSTE LUI TAXER SES CHAUSSETTES, DES CHOUETTES BLEUES & NOIRES, À CARREAUX. QUAND J'AI EU FINI DE LUI MATER LES CHEVILLES, J'AI SORTI MA LAME, TRANQUÏLOS COMME D'HABITUDE. IL M'A PAS LAISSÉ LE TEMPS DE M'EXPP FACE À MOI, IL AVAIT DÉJÀ SORTI SON DETARD, LE FLIC ! LE PREMIER MEC QUE JE RENCONTRE AVEC DES CHAUSSETTES POTABLES C'EST UN FLIC. J'AI LE BOL, YA PAS A CHIER. LA PROCHAÎNE FOIS, JE BRAQUERAI UNE BOUCLE D'OREILLE, AU MOINS ON VOIT À QUI ON S'ADRESSE. EN FAIT, MOI LES FLICS JE LES REPÈRE À 100M. SURTOUT LES FLICS EN UNIFORME.

informatique

Depuis un an et demi, fonctionne sur Nantes un groupe de réflexion sur l'informatique ; vu l'ampleur que prenait ce problème, des camarades ont entamé une réflexion principalement à partir de leur travail : travailleurs sociaux autour de la lutte contre le projet gamin - travailleurs des PTT - de l'INSEE etc... mais aussi à partir des questions qu'ils se posaient. A l'occasion d'une rencontre organisée à Paris par diverses revues, du PS à l'extrême gauche, s'est créée la CIII : Centre d'Information et d'Initiative sur l'Informatique. Le groupe de Nantes se rattache à ce centre et a pensé qu'il serait intéressant de continuer la réflexion sur le rôle de l'informatique aujourd'hui et les luttes qu'on peut mener.

L'informatique prend en effet de plus en plus d'ampleur dans tous les domaines de la vie sociale et est intimement liée aux problèmes que nous nous posons :

- par rapport au travail : les conséquences sur l'emploi, sur la déposition du travail ;
- par rapport aux libertés : le fichage, le contrôle et l'encadrement accrus de la population.

L'avenir que nous prépare la société informatisée n'a pas de quoi nous réjouir. Où en sommes-nous ? Quels aspects sont plus particulière

ment dangereux ? Quelles luttes de résistance peut-on mener et comment ? Ce sont les questions que nous nous posons et que nous aimerions nous poser avec d'autres.

C'est pourquoi nous proposons une RENCONTRE sur ce thème le Samedi 26 avril de 14H30 à 18H30 à la Maison de quartier rue du Jamet. Cette invitation s'adresse à tous les militants intéressés par ces questions.

La rencontre se déroulera de la façon suivante :

1. une présentation du cadre dans lequel nous nous situons : quelle informatique pour quelle société ?
2. ensuite, deux forums se tiendront parallèlement, l'un sur informatique et travail (conséquences sur l'emploi, les conditions de travail de diverses catégories de travailleurs) l'autre sur informatique et libertés (conséquences sur l'encadrement de la population, le domaine juridique, les dangers du fichage...).
3. une synthèse de ces deux forums terminera la rencontre où nous espérons également dégager quelques perspectives de lutte.

Pour tous ceux qui sont intéressés, un dossier préparatoire pourra être retiré à la Librairie 71 au prix de 5F à partir du 18 avril.

Groupe CIII-Nantes. ■



Bide "TOTAL" du C.R.D.P.

Pendant 3 semaines le C.R.D.P. de Nantes accueillait la société TOTAL. Dans un C.R.D.P. surchauffé, les discussions allaient bon train autour des économies d'énergie ! Nous avons suivi l'exposition dite "didactique" en compagnie d'une classe. Démagogie... les marées-noires ne représentent que 3% de la pollution par les hydrocarbures !... Quant à l'avenir énergétique voici à peu près le raisonnement : les sources d'énergies classiques s'épuisent, les sources d'énergies nouvelles (solaire, éolienne, géothermie...) ne sont pas au point... alors devinez ce qui nous reste ?... Nous vous le donnons en mille !... le Nucléaire, bien sûr !

Refus de discuter avec les élèves sur des points gênants : les pétroliers qui se cassent, les plates-formes qui se re-

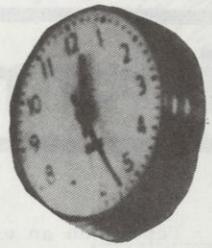
tourment. Voici quelques "perles" relevées dans les commentaires assurés par un agent de la Société... A propos des pavillons de complaisance : "on ne peut rien contre les navires des négros !" A propos des approvisionnements en pétrole : "Ce sont les bougnoules qui ont le pouvoir !..." Quand un navire dégaze au large des côtes françaises, c'est bien sûr un navire soviétique !

Le mercredi 26 mars, la Société offrait un repas à 30 profs, présidé par le Recteur. 18 inscrits... 6 présents... le bide ! Il a fallu ramener ici et là quelques personnes pour remplir les tables. On parle même de retraités de l'enseignement ! Un boycott avait été lancé par divers organisations et syndicats enseignants.

L. B. ■

prud'hommes 2^o partie

DES ARBITRES ?



L'APL a commencé la semaine dernière l'interview d'un professeur de droit du travail et d'un sociologue pour connaître l'histoire et l'importance des Conseils de prud'hommes. Les dernières élections ont prouvé l'attachement des salariés à cette institution judiciaire. Essayons d'en comprendre les raisons

Q. : Mais pourquoi cet engouement ?

R. : C'était une consultation nationale avec tous les enjeux et les motivations qu'on vient de dire. Mais il y a aussi autre chose de très important qui explique la campagne de presse : la loi de janvier 1979 qui étend la compétence des prud'hommes à tous les salariés soumis au droit privé répond apparemment à une demande des syndicats ; c'est même la seule chose importante qu'ils aient obtenue ces dernières années. Seulement il y a un autre volet : cette réforme devrait sonner le glas des projets gaullistes de juridiction sociale ; il y avait toujours un profit de juridiction sociale de cour d'arbitrage, d'autorité suprême qui sortait de temps en temps d'un tiroir pour remplacer les prud'hommes, avec toujours l'opposition des syndicats et des patrons. C'est donc là un aspect du

renouveau du libéralisme que de développer les prud'hommes qui permettent aux patrons et aux syndicats de régler seuls leurs affaires.

En même temps, le gouvernement et le patronat ne prennent guère de risque du fait même de l'évolution du droit du travail. On est passé en effet de lois de protection sociale que les patrons recevaient comme autant de contraintes qui leur étaient imposées à un encadrement juridique de plus en plus strict : des relations de travail dont la rationalité est devenue essentiellement économique dans le régime Giscard. Aujourd'hui, il s'agit d'adapter le droit du travail à la situation économique et au marché de l'emploi ; ce sont les textes sur le contrat à durée déterminée, le travail temporaire, le licenciement économique etc...

Résultats : puisque le gouvernement et le patronat ont mis au point des textes qui font mieux passer les licenciements, il y a une très grosse augmentation des affaires qui viennent en prud'hommes depuis 1973, cela engorge la machine qui ne peut plus jouer son rôle tout limité qu'il était ; ce sont donc les salariés et les petits patrons qui font les frais de l'opération ! Et comme tout se tient, cela rejoint tout à fait les directives données à l'inspection du travail :

il faut multiplier les contrôles dans les petites entreprises, avec en plus les mesures de contrôle des chômeurs.

Et puis, ce renouveau apparent donné aux prud'hommes évite un autre danger pour les patrons : si on avait créé une juridiction professionnelle, les jeunes magistrats et donc les "juges rouges" auraient été nombreux en première instance. Avec les prud'hommes, les magistrats professionnels n'interviennent qu'en départment en appel ou en cassation et leurs décisions sont plus "sâges" voire hostiles aux salariés.

Cour de Cassation Cour d'appel
Conseil des prud'hommes

Un apport presque nul à l'évolution du droit du travail.

Q. : Mais est-ce que les prud'hommes ont apporté une contribution à l'évolution du droit du travail ?

R. : Aucune ou à peu près sauf en appel, sur le terrain juridique, devant des magistrats professionnels. Mais ce qui est obtenu l'a été surtout par des luttes à ceci près que rien d'important n'a été obtenu depuis 1968. Le gouvernement et le patronat ont le dessus et d'autant plus que les stratégies syndicales ont été soumises aux échéances électorales successives. En plus, tout ce qui est innovateur



dans les décisions des prud'hommes est systématiquement cassé en appel parce que le plus souvent c'est plus de l'équité que du droit. Comme on le disait, tout est réglementé, il faut donc appliquer les règles, les chefs de personnel et les services juridiques se battent à coup de code et de jurisprudence, la conciliation est moins fréquente. En définitive les solutions des "juges rouges" sont plus efficaces parce qu'elles se situaient sur le terrain du droit et sont plus solides juridiquement et donc plus difficiles à combattre.

Les prud'hommes : un phantasme social.

Q. : C'est pour le moins paradoxal ?

R. : Non, cela indique bien la place des prud'hommes : dans un placard remis. C'est une sorte de phantasme social c'est bien ce que signifie l'emblème : une femme nue serrant la main d'un côté à un patron, de l'autre à un ouvrier ! Encore une fois, cela marchait quand il n'y avait pas de règle stricte ou une marge d'appréciation possible et importante.

Q. : Quel est alors l'intérêt pour les syndicats de gonfler leurs services juridiques et surtout de développer des stratégies juridiques ?

R. : Il y a tous les cas qui permettent de poser ou de faire évoluer la jurisprudence mais l'effet des stratégies juridiques sur la transformation du droit est très limité : il est ce que sont les rapports de forces entre gouvernement et patronat d'une part, salariés d'autre part et en ce moment le rapport des forces est défavorable aux salariés ou ressentit comme tel et les juges de cassation en particulier sont sensibles à ce vent là.

L'évolution du droit du travail : de la protection sociale à la rationalité économique.

Q. : Quels sont les aspects les plus spécifiques de cette évolution du droit de manière favorable au patronat ?

R. : C'est la rationalité économique des textes dont on a parlé : il ne s'agit plus de protéger le salarié mais de donner aux entreprises les moyens de se restructurer et de "normaliser" les licenciements, de s'y accoutumer.

Mais surtout il y a un changement d'attitude du gouvernement et du patronat. La loi sur les 90% pour chômage économique prise comme un compromis acceptable, voire une victoire syndicale a été un moyen de normaliser le chômage. Maintenant qu'on est habitué au chômage et à la crise comme à quelque chose de permanent, de normal, le gouvernement fait marche arrière et diminue la protection. Il y a aussi tout un nouveau vocabulaire pour dissimuler



le chômage et la misère : c'est tout le plan Barre en matière de chômage : les contrats emploi-formation (6 mois puis la porte) ; les stages pratiques en entreprise (4 mois puis la porte) ; le pré-apprentissage (main d'oeuvre quasi-gratuite). En plus de l'ANPE, le FNE (Fond national pour l'emploi) qui rémunère ces mesures est un véritable cache-misère.

Il y a surtout un éclatement de l'entreprise : de plus en plus il reste un petit noyau de salariés de l'entreprise et la plupart des tâches sont effectuées en sous-traitance ou en intérim déguisé, ce qui pose pour les luttes syndicales des problèmes non encore résolus. Là ce sont les mythes gaullistes et chrétien de l'entreprise "communauté sociale" qui s'effondrent, tout cela est bien camouflé par toute la littérature sur le bilan social de l'entreprise. Jamais la situation du salarié n'a été aussi précaire malgré l'ensemble de la réglementation ou plutôt grâce à elle (D'où l'importance d'avoir des syndicats qui signent des conventions séparées). Là encore, les règles sont faites par et pour les grandes entreprises qui sont les plus à même de les détourner en même temps qu'elles emmerdent les petites entreprises qui ne peuvent que difficilement les appliquer ou ne les connaissent pas. Les recommandations à l'Inspection du Travail accélèrent en plus le processus : "laissez les grandes entreprises se restructurer tranquillement mais contrôlez bien les petites entreprises de moins de 50 salariés". A cela il faut ajouter la création d'un corps affilié à la Direction du travail, chargé de contrôler directement les chômeurs. L'assouplissement ne vaut que pour les grandes entreprises !

Ce sont eux, salariés et petits patrons, qui sont enfermés, dans une

logique dont ils ne déterminent ni les règles, ni les modalités d'application. A quoi il faut ajouter tout le secteur des sans-statuts, auxiliaires de la fonction publique en particulier qui ont très peu de protection et dont on peut tourner facilement la protection (contrats à durée déterminée, contrats de moins de 120H, embauche par le biais d'associations de la loi de 1901 créée à cet effet...)

Ici les deux interlocuteurs sont en désaccord :

R1 : Aujourd'hui, c'est le patronat qui impose sa loi, sans partage, comme c'était déjà le cas hier. Finalement la situation n'a pas changé depuis que Pelloutier le disait déjà. Le droit, c'est le droit du patron, plus que jamais.

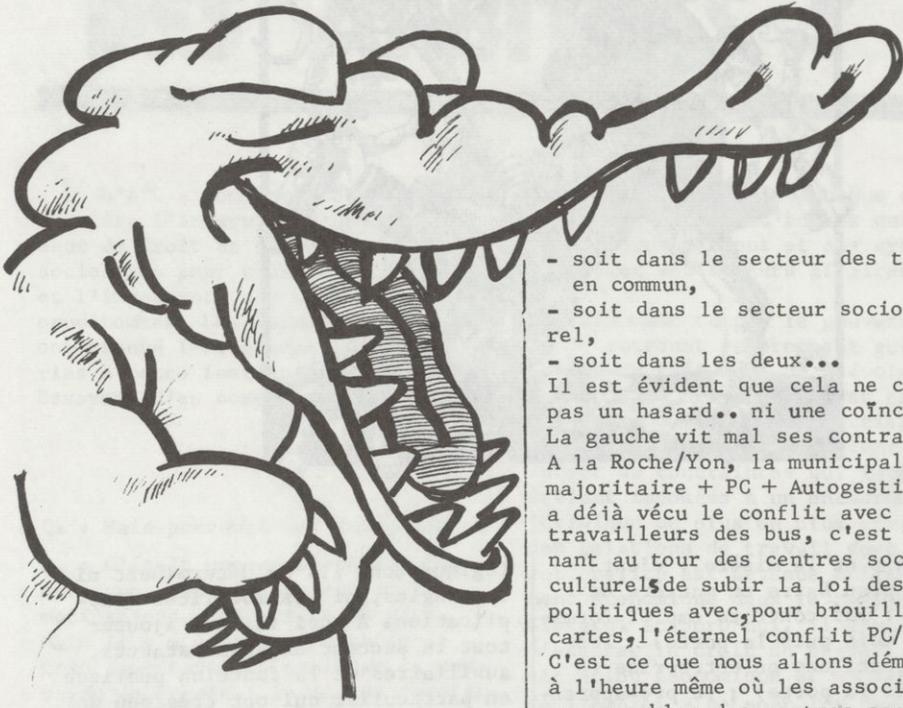
R2 : Il faut considérer la règle du droit comme consacrant une pratique mais délimitant en contre partie les règles du jeu, c'est là le droit du travail : on consacre aux revendications par exemple, la section syndicale, mais on enserme bien les modalités de mise en oeuvre. A ce point de vue la règle de droit est plutôt ambivalente : son utilisation peut évoluer en fonction du rapport des forces et l'attitude du gouvernement et des juges aussi.

Ce qui est curieux, c'est que le discours gauchiste sur l'inutilité d'un droit du travail rejoint tout à fait le discours giscardien qui met en fait les travailleurs dans une situation d'insécurité complète.

Q. : Alors ?

R. : Alors, mieux vaut encore une mauvaise règle qu'une bonne idéologie ! voyez l'URSS et ailleurs. ■

LE SOCIO-CULTUREL A LA ROCHE / YON



St Nazaire.. Nantes... Angers et maintenant La Roche sur Yon. Les municipalités d'union de la gauche qui ont toutes un point commun: Avoir vécu ou vivre un conflit,

- soit dans le secteur des transports en commun,
- soit dans le secteur socio-culturel,
- soit dans les deux...

Il est évident que cela ne constitue pas un hasard.. ni une coïncidence. La gauche vit mal ses contradictions. A la Roche/Yon, la municipalité (PS majoritaire + PC + Autogestionnaires) a déjà vécu le conflit avec les travailleurs des bus, c'est maintenant au tour des centres socio-culturels de subir la loi des partis politiques avec, pour brouiller les cartes, l'éternel conflit PC/PS. C'est ce que nous allons démontrer, à l'heure même où les associations responsables des centres socio-culturels et municipalité s'affrontent.

C'est une fois de plus la question de Pouvoir qui est posée, et à deux niveaux: Vie Associative et pouvoir public;
• PC et PS.

Quelle sera l'issue de cette confrontation où de toutes les façons la gauche n'en sortira pas embellie, APL ne manquera pas de vous en faire part...

A l'heure actuelle la politique municipale aboutit à mettre en place 3 nouveaux équipements socio-culturels. Elle fait ainsi en 3 ans, plus que l'ancienne municipalité en 20 ans... très bien... mais c'est tout ;

En résumé, de haut en bas : d'accord
de bas en haut : plus d'accord.

Dans ce même domaine, les élus majoritaires essaient de mettre en place du personnel et des structures de coordination dépendant de fédérations de gauche (Francs et Franches camarades, Léo Lagrange, Fédération des oeuvres Laïques de Vendée). Les objectifs de ces fédérations sont au niveau du discours:

- favoriser les mouvements d'éducation populaire, c'est à dire une réflexion, une formation, une pratique démocratique dans la cité;
 - avoir une pédagogie qui favorise la responsabilité, l'autonomie.. dans leurs actions et leur formation.
- A priori que ces fédérations s'implantent rien de scandaleux, au contraire.. mais qu'elles s'imposent alors là...

Dans l'action, en fait, elles entrent en contradiction avec leurs objectifs. Elles assurent un pouvoir politique centralisé, municipal, au détriment d'un mouvement plus large de militants syndicaux, associatifs qui pourrait se situer en pouvoir "parallèle" au pouvoir municipal.

FLASH BACK

Tout a commencé par un jour de printemps ; la gauche, remportait les élections municipales à la Roche/Yon, de peu certes mais cela constituait un événement exceptionnel dans ce département rangé à droite. La municipalité (PS majoritaire + PC + Autogestionnaires) veut se donner les moyens de sa politique. C'est ainsi que dans les secteurs de l'urbanisme, de l'information, du socio-culturel, la municipalité embauche des techniciens pour les épauler dans leur démarche, dans leur volonté de ne pas "bricoler", dans leur volonté de ne pas se faire manipuler par les entreprises privées qui vivent des collectivités locales.

C'est ainsi donc qu'en juin 78, Mr Pineau se retrouve chef du service "culturel" de la municipalité. Mr Pineau est un permanent de la Fédération Léo Lagrange, son appartenance à ce mouvement ne constitue pas une surprise, depuis que le mariage a été consommé entre le PS et Léo Lagrange ; la grande famille, quoi... Les missions qui lui ont été données se situent sur deux axes :

- implanter Léo Lagrange au profit du PS et au détriment du PC et PSU qui jusqu'à présent sont ceux qui

sont actifs dans la vie associative des quartiers : base de la vie sociale et culturelle à la Roche/Yon, sans théoriser longtemps, ce premier axe se rapproche avant tout des conflits internes à la gauche.

- d'autre part contrôler et diriger le secteur socio-culturel au profit de la municipalité dans son ensemble tout en conservant un discours autogestionnaire.

Sur ce point le PC et le PS sont d'accord, seul le PSU et les Autogestionnaires ont une autre vision des affaires.

DEUX AXES

1° S'IMPLANTER

1) s'implanter : Léo Lagrange et le PS.

Le PS étant au pouvoir, veut implanter sa branche sociale et culturelle c'est à dire des clubs Léo Lagrange. Novembre 78, un club est créé mais en 79 il se voit attribué 30 000 F de subvention, juin 79 il obtient un local dans une nouvelle cité de la Roche.

Cette exceptionnelle ascension, et la rapidité avec laquelle des moyens lui furent mis à disposition étonne un adjoint au maire (communiste) qui ne put s'empêcher de faire remarquer

au Conseil municipal réuni en plénière : qu'il était fort "étonnant" qu'une association qui n'avait pas fait encore ses preuves fut dotée de telles subventions...

Pour mener à bien, son implantation, le club Léo Lagrange ne pouvait compter sur lui-même, sur ses propres forces puisque le club ne possède pas de "base". Pour combler cette lacune d'importance majeure, il fallait avoir des permanents.. gratuits.

Aussitôt dit, aussitôt fait : ce seront les stagiaires de l'institut Léo Lagrange de Nantes qui seront la main d'oeuvre de formation à bon marché, on peut déjà s'étonner qu'un institut de formation d'animateurs(trices) fasse fi, pour un apprentissage, de toute une réalité sociale et culturelle préexistante mais enfin, lorsque la volonté politique fait force de loi... les scrupules disparaissent. C'est ainsi donc en quelques mois, que le club Léo Lagrange avait : un local, des subventions, des permanents.

Voyons maintenant le contenu de l'action du club : bien qu'installé sur le quartier, le contenu de leur programme se situe pour l'instant à un niveau communal... Il s'agit avant tout

de spectacles et de voyages, séjour à la neige etc...

Sans remettre en cause la qualité des spectacles et voyages proposés on peut se demander où le club Léo Lagrange veut en venir : lorsqu'il propose des séjours de neige au 3ème âge à 200F/jour ; lorsqu'il propose aux adolescents des voyages en Irlande, ou, toujours pour les personnes âgées, 15 jours en Corse, en Espagne etc...

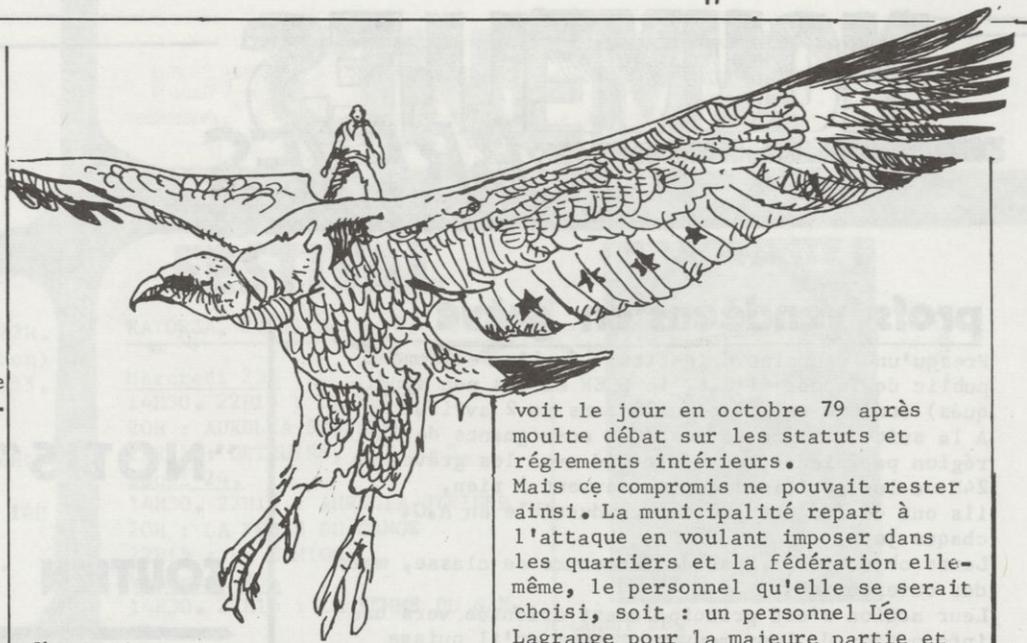
Pourquoi faire circuler un bus anglais aux couleurs de Léo Lagrange dans les rues de la Roche/Von... comme une campagne à la "Carter" ? Pourquoi la municipalité fait-elle venir 10 stagiaires Léo Lagrange dans les quartiers de la Roche pour le carnaval ? Est-il impossible de former des yonnais pour ce genre de préparation ? N'est-ce pas plutôt pour montrer Léo Lagrange et le PS comme on montre un beau fruit à l'étalage etc... ?

etc... on pourrait ainsi donner des tas d'exemples qui interrogent : a) s'agit-il pour Léo Lagrange de se situer dans le "mouvement social local" et d'y apporter quelque chose de neuf dans le sens de l'éducation populaire ?

b) ne s'agit-il pas plutôt de se montrer, coûte que coûte, d'avoir une façade, de faire la parade ? Jusqu'à présent, tout porte à croire à la seconde interprétation, l'institut de formation Léo Lagrange de Nantes, le responsable socio-culturel de la mairie (Mr Pineau), le PS yonnais, sont totalement impliqués dans cette affaire. Il est clair que le club Léo Lagrange yonnais n'est qu'une antenne au service des intérêts de ces trois compères intimement liés, mais en tout cas pas au service de l'éducation populaire.

2° CONTROLER

La municipalité opte pour la mise en place de centre socio-culturels dans les différents quartiers de la ville, un seul existe actuellement, les trois autres sont en construction ou en projet. Cette politique d'équipement mis à la disposition des quartiers est louable et nous ne pouvons que féliciter cette volonté.



Chacun de ces centres sociaux doivent (selon les statuts) être pris en charge par les usagers, et les différentes forces associatives du quartier correspondant.

Comment donc dans ces conditions "contrôler et diriger" ces différents centres, sans en être le véritable responsable apparent ?

Pour remédier à cette contradiction la municipalité provoque et impose la mise en place d'une fédération yonnaise des centres sociaux avec des permanents, choisis par la municipalité (choisi étant subtilement traduit par mis à disposition par). Cette fédération centraliserait, sans centraliser, tout en centralisant... c'est à dire en clair, est une porte ouverte à toute forme de prise de pouvoir au niveau d'une commune.

Les différents quartiers participant dans la mise en place de cette fédération ne sont pas opposés à ce projet dans la mesure où cette fédération limite son rôle à une fonction de coordination-entre-aide sans devenir une structure lourde, centralisatrice, et coûteuse.

Pour ces associations, le travail de la base est mille fois plus important que les super-structures. C'est donc dans ce compromis que la fédération yonnaise des centres sociaux

voit le jour en octobre 79 après moult débat sur les statuts et règlements intérieurs.

Mais ce compromis ne pouvait rester ainsi. La municipalité repart à l'attaque en voulant imposer dans les quartiers et la fédération elle-même, le personnel qu'elle se serait choisi, soit : un personnel Léo Lagrange pour la majeure partie et un personnel F.O.C. pour l'autre partie (histoire de respecter le rapport de force PS, PC au sein du conseil municipal), ceci ayant été clairement exprimé par des responsables municipaux au cours de réunion. Jusqu'à présent, les associations en majorité refusent de faire le rôle de marionnettes dans le jeu d'une municipalité déguisée.

Mais comment résister longtemps lorsque la municipalité pratique le chantage au fric ; à titre d'exemple elle refuse de financer partiellement un mi-temps secrétariat sur un quartier mais est prête à financer totalement un temps plein à la fédération si c'est elle qui le choisit.

La situation en est là jusqu'à présent, les quartiers ayant refusé les propositions municipales.

Mais combien de temps et comment va répondre la municipalité à moyen terme...

Beaucoup de militants investis dans le secteur socio-culturel, ceux là mêmes qui ont participé à la victoire de la gauche, sont écoeurés et s'interrogent.

Mais de quel socialisme est-il question ?

à suivre...

prochain numéro... ■

ANTIMILITARISTES

TOUS A ANGERS LE 26 AVRIL :
JOURNÉE NATIONALE CONTRE LA MILITARISATION.

En Vendée, un courant de résistance à la militarisation s'est manifesté à plusieurs reprises ces dernières années. Organisations et militants isolés ont soutenu le Larzac, lutté contre les grandes manoeuvres, fait connaître l'objection de conscience ou les renvoyeurs de papiers militaires dénoncé le projet GAMIN. Compte tenu de la conjoncture nationale et mondiale (rivalité des super-grands, course aux armements, intervention française en Afrique,

vente d'armes, contraintes policières, fichage divers), il est plus qu'urgent que nous manifestations notre opposition à cette militarisation de notre espace, de nos vies. Une journée nationale est prévue le 26 avril. En Vendée, MAN et PSU appellent les individus ou groupes à se joindre au rassemblement national à Angers.

Il est prévu une animation sur le plateau piétonnier avec panneaux et carrefours sur les différents thèmes : armée et espace rural, tiers-monde, nucléaire, renvois de papiers militaires etc...

Réunion le 17 avril à 20H30 Bourse du Travail à la Roche pour préparer et populariser cette journée. Pour partir en car à Angers inscrivez-vous vite : PSU 20 rue de la

Poissonnerie la Roche ;
MAN 36 bis rue des Sables tel :
62.82.52. La Roche. A.P.L. Vendée. ■



NOUVELLES BRÈVES

profs vendéens en grève

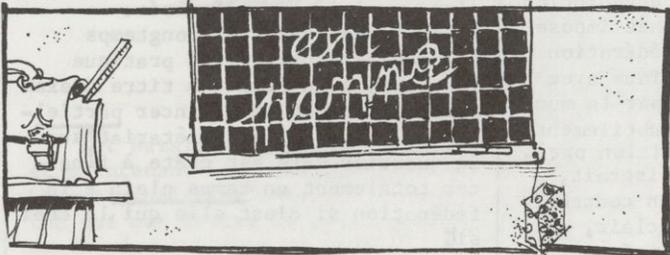
Presqu'une centaine d'instits de l'enseignement public de Vendée (I.E.E, le SGEN et des non syndiqués) étaient en grève du 28 mars au 2 avril. A la suite des grèves des 2000 enseignants de la région parisienne, en désaccord avec les grèves de 24H ou les pétitions qui ne servent à rien, ils ont décidé une grève reconductible en A.G. chaque jour.

Leurs objectifs : "pas de fermeture de classe, mais des ouvertures".

Leur action s'est principalement orientée vers une information de leur mouvement pour qu'il puisse s'étendre à toutes les écoles de Vendée.

Ils se sont aussi adressés au SNI (qui doit consulter ses militants). Avec le soutien des parents d'élèves qui organisent des garderies dans quelques écoles, ils ont décidé une réunion parents-enseignants le lundi 21 avril 18H à la Bourse du Travail de la Roche/Yon.

Il doit s'y discuter les perspectives d'action à venir ■



la mairie... c'est pas l' Pérou!

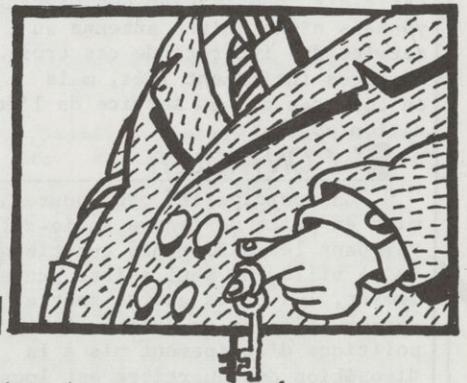
Après les pompiers, les tramots, la mairie s'affronte aujourd'hui à l'ensemble du personnel communal. La totalité des organisations syndicales (CGT - CFTD - CGT/FO - CFTC) - et cette unité est remarquable - a lancé un mouvement dont l'ampleur a surpris. Après quatre meetings et deux manifestations, une grève d'une journée (avec piquets s'il vous plaît!) a été décidée pour le mardi 15 avril. Les revendications sont classiques : augmentation des bas salaires, parité entre personnels administratifs, techniques et ouvriers, réduction du temps de travail, revalorisation de la prime de vacances et de fin d'année, amélioration des retraites. Le maire a reçu les syndicats une première fois mais s'est contenté de dire que le statut du personnel communal était défini au plan national et que la ville ne pouvait s'avancer seule. Réponse de gestionnaire plus que d'élu de gauche. Si les municipalités de gauche ne font pas d'avancées sur le plan social quand elles sont en position d'employeurs, qui en fera ? On en reparlera. ■



"NOTIS"

SOUTIEN FINANCIER

Les marins du NOTIS sont toujours échoués dans le port de Nantes. L'armateur grec, M. CHASTZICHRISTOS, s'était engagé à revenir à Nantes avec de l'argent mais n'a pas reparu. Reviendra-t-il jamais ? en attendant, ses marins crèvent la faim et le syndicat C.G.T. des marins de commerce a lancé un appel à la solidarité publique pour amasser les fonds permettant aux marins africains de regagner leur pays. Le bateau, si l'armateur ne réparait pas, sera saisi pour payer les sociétés maritimes (pilotes, remorqueurs, lamaneurs). Pour toute aide financière s'adresser à la WESTMINSTER INTERNATIONAL BANK NANTES ("pour les marins du NOTIS") compte 0239 0 208 et pour les vivres : foyer du jeune marin, 2 rue Mathurin - Brissonneau 44 100 NANTES. ■



UGECO ON FERME!

Après la décision de fermer l'usine, prise à l'issue de la réunion du Comité d'entreprise, une partie du personnel occupe l'usine et prévoit pour le week-end une journée portes ouvertes. Mais samedi au petit matin, ce sont les flics qui les réveillent et ferment l'usine - non sans avoir laissé à une dizaine de camions le temps de charger ce qui restait de vêtements et de machines vers Nantes. Le conflit vieux de 8 mois portait tout d'abord sur une augmentation des cadences puis sur la suppression de la prime de rendement pour une grande partie du personnel : 300 à 700 de moins par mois. Grève... menace de fermeture. La semaine dernière, le Groupe Biderman met ses menaces à exécution et décide de licencier tout le monde (210 pers) puisque le personnel refuse d'accepter les 36 démissions volontaires qu'il impose comme condition pour la poursuite des activités. Chantage institutionnalisé. M. Biderman ajoute cyniquement "Si les ouvrières ne veulent pas travailler, que voulez-vous que j'y fasse ? Qu'elles prennent leurs responsabilités !" ■

■ VERSAILLES

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Leone) 20H.
 LES EUROPEENS (Ivory) 20H15.
 ANNIE HALL (Allen) 22H15.
 MARATHON MAN (Schlesinger) 22H30.

■ APOLLO

CHROMOSOME 3 (Can, Cronenberg) 22H.
 LA VIE DE BRIAN (les Monty Python) 13H55. 15H55. 17H55. 19H55. 21H55.
 sam : OH.
 DUMBO (Disney) 14H. 16H. 18H.
 L'ENTOURLOUPE (Pirès) 14H10. 16H10. 20H10. 22H10.
 LA GUERRE DES BOUTONS (Robert) 14H. 16H. 20H. 22H05.
 SACRES GENDARMES (Launois) 14H. 16H15. 20H. 22H15.

■ GAUMONT

KRAMER CONTRE KRAMER (Benton)
 LE GUIGNOLO (Lautner) - LES MUPPETS (Hemson) - L'AVARE (Girault) - SCUM (G.B Clark) AU BOULOT JERRY (J. Lewis).

■ CONCORDE

MEUTRE PAR DECRET (Clark) - WOYZECK (Herzog) 20H.
 TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (Allen)
 BLACK JACK (Loach) 20H15.
 CORPS A COEUR - L'ADOLESCENTE (J. Moreau) 22H15.
 LES OISEAUX (Hitchcock) - MUSIC LOVERS (Russel) 22H30.

■ KATORZA

ROLLER BALL (Jewison) - LA NUIT CLAIRE (M. Hanoun 1979) - TRES INSUFFISANT (Fce. Bérard) - QUADROPHENIA (G.B Roddman) 14H30. 20H. 22H15.

■ COLISEE

LE ROI ET L'OISEAU (Grimault) - LE GUIGNOLO (Lautner) - PREMIER VOYAGE (N. Trintignant) - 14H30. 16H45. 20H. 22H15.

■ CINEMERCREDI

23 avril : LES SCHTROUMPHS (14H30)
 L'ENFANT AUX CHEVEUX VERTS (Losey) 17H.

■ BLAIN

Mardi 22 avril à 20H30 (salle des fêtes de la mairie) : HAROLD ET MAUDE (Achby).

CINEMA

FESTIVAL

KATORZA, 2 salles du 23 au 29.

Mercredi 23.

14H30. 22H15 : LA MUSICA
 20H : AURELIA STEINER
 22H15 : DETRUIRE, DIT-ELLE.

Jeudi 24.

14H30. 22H15 : AURELIA STEINER
 20H : LA FEMME DU GANGE
 22H15 : LE CAMION.

Vendredi 25.

14H30. 22H15 : LA FEMME DU GANGE
 20H : NAVIRE NIGHT
 22H15 : DETRUIRE, DIT-ELLE.

Samedi 26.

14H30 : NAVIRE NIGHT
 20H. 22H15 : INDIA SONG
 22H15 : SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT.

Dimanche 27.

14H30. 20H : DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES
 17H. 22H15 : NATHALIE GRANGER
 22H15 : NAVIRE NIGHT.



Lundi 28.

14H30 : INDIA SONG
 20H : NATHALIE GRANGER
 22H15 : DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES
 22H15 : LE CAMION.

Mardi 29.

14H30. 22H15 : VERA BAXTER
 20H : INDIA SONG
 22H15 : NAVIRE NIGHT.

La séance 14F (pas de réduction)
 la carte de 10 (pas nominative)
 100F.

Scum

Anglais. (1 h 35). Réal. : Alan Clark; avec Ray Winstone, Mick Ford, John Judd.



A. Clark systématise à outrance la cruauté de l'univers carcéral à travers un monde de pseudo-réadaptation pour mineurs délinquants où règne la plus terroriste des micro-sociétés: le chef des détenus rackettant les plus faibles, les surveillants sadiques, l'assistance sociale imbécile...



LE BEAULIEU BOUGUENAI

Vendredi 18 avril - dimanche 20 à 17H : TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (Allen).
 samedi 19 à 20H30 - dimanche 20 à 14H30 : LA GUEULE DE L'AUTRE (Tchernia).
 samedi 19 à 22H30 - dimanche 20 à 21H : BUFFET FROID (Bliez).

AGENDA

ROCK

Nuit d'Enfer pour le 25

Monsieur le proviseur,

Veillez excuser mon fils et ma fille qui seront absents une semaine à compter du 25 avril date à laquelle ils ont décidé, malgré mes réserves plus que pressantes, de se rendre à une nuit de fièvre et de musique Roque. Mes enfants sont dores et déjà dans un état indescriptible : la tête rejetée en arrière secouant leur chevelures hirsutes, la main droite battant l'air au niveau de la cuisse alors que l'autre main semble tétanisée, suspendue à un manche invisible. D'après ce que j'ai compris, mes enfants se préparent à aller en bande à ce concert et tout cela ne me dit rien qui vaille : ils m'ont parlé de Tequila, Dangers, MickKeynstein, Taurus 5 (avant ils s'appelaient nuit blanche), Detective et Gaby Blouse Blanche (ou un nom comme ça). Je pense dès à présent qu'il leur faudra plusieurs jours pour se

remettre de cette nuit d'enfer. Chacun de mes enfants m'a extorqué 45F pour louer des places. Il paraît que j'y gagne puisque il en coûterait 50F le soir du 25. Il semblerait que le plus grand chapiteau pourrait abriter jusqu'à 5000 petits êtres la tête chavirée par les décibels. Veuillez croire monsieur le Proviseur à mes sentiments respectueux.

NB : pour les feignants et les fauchés, ils pourront écouter Gaby Blues Band en direct sur Loup Garou (France Inter). Ce concert est organisé dans le but de présenter les groupes locaux qui se sont donc investis dans ce coup là en prenant en main leur promotion. Pas de cachet fixe mais une fois les frais remboursés, les bénéfices seront répartis entre les groupes. Comme il y avait un rock lyonnais il y a maintenant un rock nantais, na !



le groupe
DANGERS...

MERCREDI 16

15H et 16H15 : "Cheng et le dragon" par la compagnie des marionnettes, champ de Mars.
20H30 : OCEAN (hard rock), salle Bonair, route de Paris, Nantes.
21H : Solisti Veneti, musique baroque italienne, à Graslin.
18H-19H : permanence du groupe de Libération Homosexuel à la Librairie 71.
21H : Gaby Blues Band aux Petits Saints. Pl. St Vincent.

JEUDI 17 SAMEDI 19

21H : Gaby Blues Band aux Petits Saints.
17H : "Pays de l'Est, pays capitalistes" débat par Révolution Internationale, centre social des Bourderies.
21H : Shaking Street (rock) à Cholet sous chapiteau, location chez Fuzz Nantes. 16F.
21H : Naphtaline (orgue de barbarie et piano mécanique) MJEP St Nazaire.
21H : Fest Noz avec Diaouled Ar Menez, Kan Ha Diskan, le Rouz Dilasser, Guinemant-Dilasser. salle municipale de Ste Luce 10F.
9H à 12H : animation musicale à la MJC de Rezé.
21H : Concert dansant avec le groupe "APARTHEID NOT" (reggae). Souvenez-vous de la soirée APL...! à la salle de la Frébaudière à Orvault/50F (réduction étudiant, 30F)



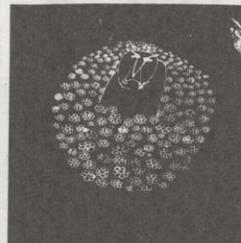
le groupe Océan

MARDI 22 MERCREDI 23

21H. CONTRACEPTION MASCULINE à l'APL.
20H30 : "Les équipements de jeux pour l'enfance" avec M. Danancher, MJEP St Nazaire.
18H30 : "Pas rôle d'homme" chez Daniel Alasseur, 29 rue du Transvaal
20H30 : réunion du groupe de recherche pour la défense de la sécurité sociale et de l'accès aux soins. A l'APL 26 bis Bd Schuman.
20H30 : Naphtaline à l'usine de la SNIAS à St Nazaire.

JEUDI 24 VENDREDI 25

21H : Jacques Bertin au Paris.
20H30 : "L'Ecole ouverte" débat avec M. Rocher à la MJEP de St Nazaire.
21H : récital Henri Tachan, MJEP St Nazaire 30 et 35F.
21H : concert rock nantais Ile Beaulieu.



Les "amis de la terre"

de Nantes informent les gens intéressés par une coopérative de produits biologiques qu'une réunion de commande des produits aura lieu le mardi 29 avril à 20H30 au local 32 quai Malakoff. Ils demandent aux intéressés de bien vouloir passer auparavant au local pour chercher les listes de produits : soit le lundi 21 avril de 21H à 23H ; soit le mercredi 23 avril de 17H à 19H.

le CRILAN

(Comité Régional de Lutte et d'Information Anti-nucléaire) Saint Lo va éditer fin mai - début juin, un livre de dessins anti-nucléaires. Il a déjà reçu plus de 80 dessins dont ceux de Wiaz, Pichon... Afin de pouvoir donner à ce livre un impact national, ce qui est possible, il faut 10 millions (anciens) pour le 15 mai. Aussi lance-t-il un emprunt sans intérêt, part de 100F remboursables le 15.7.80. pour les gens pressés, le 15.9.80. ou de préférence le 15.5.81. à votre gré (le préciser). D'autre part le livre est en vente en souscription au prix de 30F. l'unité, et pour les comités au prix de 20F. (10 exemplaires au minimum). Port compris dans les deux cas. Chèques à libeller à l'ordre de CRILAN ; comité de St Lô 50 004 St Lô cedex (CCP en cours).

VENDEE du 16 au 25

Pas grand chose à annoncer actuellement après le "flot culturel" de l'hiver... Il semble que beaucoup attendent mai - juin pour organiser la vie culturelle. A noter cependant :

DU THEATRE.

le vendredi 25 au théâtre municipal de la Roche/Yon 21H "Bons baisers du Lavandou" de Grudicelle.

DE LA CHANSON .. POESIE.

le mardi 22 : salle des Oeuvres post-scolaire de Fontenay le Comte 21H.

Jean Signié joue, mime Prévert.

REUNION.

le jeudi 17 avri' : Bourse du travail à la Roche/Yon 21H, préparation de la journée nationale contre la militarisation (voir article).